

## GUIDE A LA SAISIE

### FICHER EXCEL ELAN\_VISION

Ce guide est élaboré pour accompagner à l'utilisation du tableur Excel ElanVision (disponible sur Elanrural.fr). Il s'agit un outil proposé gratuitement pour accompagner les gestionnaires de petites et moyennement collectivités à réaliser des analyses et projections financières sans être expert dans ce domaine.

💡 Il est recommandé de consulter la rubrique d'ElanRural.fr consacrée à l'apprentissage de la méthode d'analyse financière des petites collectivités => [\[Cliquez-ici\]](#)

***A noter :** Les champs (cellules) sous fonds blanc sont celles à saisir. Les autres champs (avec une couleur d'arrière-plan) sont figés ou bien se calculent automatiquement.*

📁 *N'oubliez pas d'enregistrer votre fichier avant de quitter pour pouvoir le reprendre en l'état.*

### 1) ONGLET INFORMATIONS ET PARAMETRES GENERAUX

INFORMATIONS GENERALES	
Nom de la collectivité :	ElanCampagne
Année de départ de l'analyse rétrospective :	2021
N° du scénario	1
Unité de référence pour l'analyse	en milliers d'euros
Nombre d'habitants :	2 500
Evolution annuelle du nombre d'habitants (estimation)	2,0%
Taux de FCTVA applicable au 01/01/2025	16,404%
Délai de perception du FCTVA	N-1
Encours de dette au 01/01/2021 en milliers d'euros	1 820

Ce bloc permet de renseigner des informations nécessaires à l'analyse financière.

- **Année de départ** : Correspond à la première année étudiée. Il est recommandé de remonter sur trois exercices avant le dernier Compte Administratif (CA) ou Compte Financier Unique (CFU) adopté. Exemple : si le dernier CA adopté concerne l'année 2024, l'année de départ sera 2021.

- **Nom du scénario** : Identifiant permettant de différencier plusieurs simulations financières selon différentes hypothèses d'évolution.

- **Nombre d'habitants** : Il est conseillé d'utiliser le nombre d'habitants DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) pour assurer la comparabilité avec les ratios financiers. Alternativement, le chiffre INSEE peut être utilisé, en prenant en compte les doubles comptes.

- **Évolution annuelle de la population** : Indiquer le taux d'évolution estimé en pourcentage. Cette projection dépend du contexte local : nouvelles constructions, attractivité du territoire, tendances démographiques. Une approximation peut suffire.

- **Taux de FCTVA** : Dernier taux de TVA appliqué permettant de calculer les remboursements du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) pour les exercices futurs.

- **Délai de perception du FCTVA** : correspond au régime (calendrier) FCTVA de la Collectivité : soit choix possible  
 \_N : versement du FCTVA sur la même année que l'année de constatation des dépenses d'investissement  
 \_N+1 : le FCTVA relatif aux dépenses de l'année N (exemple : 2023) est versé l'année suivante (en 2024)  
 \_N+2 : le FCTVA relatif aux dépenses de l'année N (exemple : 2023) est versé deux ans plus tard (en 2025)

- **Encours de dette** : Montant du capital restant dû sur la dette au 01/01 de l'année correspondant à la première année de la rétrospective.





2025	2026	2027	2028	2029	2030
Montant annuel de la dépense					
18	40	40	40	40	40
0	36	36	36	36	36
5	20	20	20	20	20
0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0

En complément du tableau de saisie, par chaque objet, un second tableau met en avant les montants annuels qui en découlent.

pour une année, le même montant est automatiquement appliqué aux années suivantes.

#### Cas des montants évolutifs

Si les coûts de fonctionnement d'un projet évoluent progressivement sur plusieurs années, il est nécessaire de saisir l'**impact annuel**.

#### Exemple :

Un recrutement lié à un projet de service représente une charge annuelle totale de 40 000 €. Ce recrutement commence le 15 juillet :

- Année 1 : la charge ne couvre que six mois, soit 18 000 €.
- Année 2 : la charge devient annuelle, soit 22 000 € supplémentaires.

#### Saisie à effectuer :

- Année 1 : 18 000 €
- Année 2 : 22 000 €

#### Réduction ou suppression d'une dépense/recette

- Il est possible de **saisir des montants négatifs** pour signaler la diminution ou la disparition d'une charge ou d'une recette.
- Si un projet est temporaire et ne dure que quelques années, il convient d'**ajouter un montant négatif lors de la dernière année** pour refléter sa suppression.

## 4) ONGLET SECTION D'INVESTISSEMENT

REPRISE DES EXCEDENTS OU DEFICITS DE LA SECTION		2021
Dépense (déficit antérieur d'investissement) : Article 001		
Recette (excédent antérieur) : Article 001		180

Saisir ce champ si l'article  
Saisir ce champ si l'article

RETRAIT DES EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT		2021	2022	2023
Total des recettes réelles d'investissement		280	191	312
dont Article 1068 (recette)		200	50	120
total des recettes réelles d'investissement hors excédents		80	141	192

Ce bloc permet d'intégrer les excédents et déficits reportés des sections de fonctionnement et d'investissement afin d'obtenir une vision financière précise dès le début de l'analyse.

#### Éléments à saisir

- Excédents ou déficits de la section d'investissement (Article 001).
- Excédents de la section de fonctionnement affectés à l'investissement (Article 1068).

#### Objectif de cette étape

Calculer le fonds de roulement de la collectivité au 1er janvier de la première année de l'analyse rétrospective. Éviter les erreurs de cumul des excédents reportés, garantissant une analyse fiable.



**Données à saisir (période prospective)**

- Les échéances de remboursement de la dette actuelle, c'est-à-dire les montants à rembourser pour chaque exercice budgétaire (en période prospective).
- Sans inclure la dette future (nouvelle), qui sera prise en compte séparément dans la prospective financière.

**Sources des données**

- À partir du logiciel financier de la collectivité.
- En récupérant les tableaux d'amortissement des emprunts auprès des établissements prêteurs ou des services financiers.

CALCUL ET MODALITE DU RECOURS A L'EMPRUNT NOUVEAU	2025	2026	2027
Seuil minimum souhaité du fonds de roulement au 31/12	100	100	100
Besoin d'emprunt (calcul automatique)	1179	651	0
Durée du nouvel emprunt (en années)	20	20	20
Taux estimé du nouvel emprunt (en %)	3,1%	3,0%	3,0%

Ce bloc permet de définir les conditions d'un nouvel emprunt afin d'assurer l'équilibre financier de la collectivité (pour un calcul automatique).

- **Seuil minimum de fonds de roulement** (à saisir) : Niveau de fonds disponible à préserver pour éviter une tension financière. Il est recommandé de le fixer à 3 à 4 mois de dépenses de fonctionnement.
- **Besoin d'emprunt** : Calculé automatiquement en fonction des investissements et des ressources disponibles (à partir des données saisies sur les autres onglets). Ce calcul automatique donne un montant d'emprunt annuel nouveau.
- **Durée du nouvel emprunt** (à saisir) : Nombre d'années sur lesquelles sera étalé le remboursement du nouvel emprunt annuel.
- **Taux estimé du nouvel emprunt (à saisir)** : Taux d'intérêt appliqué à l'emprunt annuel, influençant directement le coût global de la dette.

Mode de reprise des données (saisie automatique recommandée) Saisie automatique

Ou

Mode de reprise des données (saisie automatique recommandée) Saisie manuelle

Deux options sont disponibles pour déterminer le montant et l'impact du nouvel emprunt. L'option doit être choisie la liste déroulante.

**Option 1 : Calcul automatique (option par défaut, recommandée)**

Le module détermine **automatiquement** le recours annuel à l'emprunt en fonction des données saisies dans les autres onglets.

- ✓ Permet une analyse rapide et simplifiée de l'impact de l'endettement sur le financement du PPI.

*Le calcul automatique est réalisé selon un amortissement constant et le coût total annuel de l'emprunt est répercuté l'année suivante en N+1 (on considère, que l'emprunt est débloqué au 31/12/ de l'année N)*

**Option 2 : Calcul manuel (option avancée, non recommandée)**

Destiné aux utilisateurs expérimentés en gestion de dette, ce mode permet de **saisir manuellement** le montant emprunté et son échéancier.

- ✓ Utile en cas d'emprunts spécifiques avec des modalités particulières (ex. différé de remboursement, taux variable).

Option 1 : recommandée			
CALCUL AUTOMATIQUE - DETTE NOUVELLE	2025	2026	2027
Remboursement du capital des emprunts	147	166	
Dont impact de la nouvelle dette (prospective)	0	59	
Intérêts (charge financière)	36	61	
Dont impact de la nouvelle dette (prospective)	0	37	
Option 2 : non recommandée			
SAISIE MANUELLE - DETTE NOUVELLE	2025	2026	2027
Montant des nouveaux emprunts			
Remboursement du capital des emprunts	147	107	
Dont impact de la nouvelle dette (prospective)			
Intérêts (charge financière)	36	24	
Dont impact de la nouvelle dette (prospective)		0	

<b>6) ONGLET SYNTHESE</b>	
<b>RAPPORT D'ANALYSE</b>	<p>Une synthèse est automatiquement générée pour donner à l'utilisateur une vision claire des résultats de son analyse.</p> <p><b>Synthèse de la période rétrospective</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La complétude du rapport est totalement automatique.</li> <li>La fiabilité de cette synthèse dépend de l'exhaustivité des données rétrospectives renseignées.</li> </ul> <p><b>Synthèse de la période définie par l'utilisateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'utilisateur peut choisir librement la période d'analyse prospective en définissant l'année de départ et l'année de fin à partir du module « <b>Informations et paramètres généraux</b> ».</li> <li>La fiabilité de cette synthèse repose sur la complétude des données rétrospectives et prospectives saisies.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>SANTE FINANCIERE AU 31/12/2024 (RETROSPECTIVE)</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Les données présentées concernent la période du 01/01/2021 au 31/12/2024.</i></p> <p style="text-align: center;"><b>LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b></p> <p>En 2024, les dépenses réelles de fonctionnement atteignent 1 736K€ et les recettes 2 301K€. La section de fonctionnement dégage un autofinancement récurrent de 563K€.</p> <p>Après remboursement des échéances de la dette, l'autofinancement net (épargne nette), atteint 415K€. La collectivité dispose donc d'une marge de manœuvre suffisante pour répondre au remboursement de sa dette.</p> <p>L'évolution (en %) des dépenses récurrentes de fonctionnement a été plus importante que celle des recettes, sur la période. Les dépenses ont évolué de 326K€. Les recettes ont évolué de 271K€.</p> <p>Le taux d'épargne brute (ratio entre l'autofinancement et les recettes réelles de fonctionnement) est de 24,5%. Ce taux est satisfaisant.</p> <p><i>Le fait d'avoir un taux d'épargne supérieur à 10% permet à la collectivité d'envisager de développer des projets ou services</i></p> <p>Les trois postes de dépenses les plus importants sont :</p>	

 **Astuce pour réaliser plusieurs scénarios** : il suffit d'enregistrer le fichier puis de réaliser un nouvel enregistrement en le renommant (exemple : version n°2).

 **Les cellules du fichier sont « protégées » par un mot de passe** pour éviter les mauvaises manipulations pouvant endommager le fichier. Vous pouvez contacter l'administrateur d'ElanRural pour obtenir le mot de passe : [contact@elanrural.fr](mailto:contact@elanrural.fr)

 **Le fichier est dans sa première version. Nous sommes à l'écoute de toute proposition de modification.**

N'hésitez pas à transmettre un email à [contact@elanrural.fr](mailto:contact@elanrural.fr) pour toute suggestion de modification ou signalement d'un bug.

**Annexe : exemple de type de dépenses et recettes à intégrer dans l'analyse****Exemple de dépenses de fonctionnement à prendre en compte dans l'analyse**

<b>Dépenses à analyser</b>	<b>Commentaire</b>
Charges de personnel	Obligatoire et déjà fléché dans le paramétrage initial d'ÉlanVision. Ce poste représente bien souvent la plus grande part des dépenses des collectivités (de 50 à 65 % pour les communes).
Charges financières (intérêts de la dette)	Obligatoire et déjà fléché dans le paramétrage initial d'ÉlanVision. Permet de mettre en avant le coût de la dette actuelle et de la dette future.
Fluides (électricité, chauffage, eau)	Permet de suivre le coût énergétique de la collectivité.
Entretien de la voirie, espaces publics et réseaux	Permet de mesurer le coût des prestations de service (avec main-d'œuvre) pour la voirie et les réseaux.
Repas / restauration scolaire	Coût de fourniture et de livraison des repas (dans le cas où les repas ne sont pas confectionnés en régie municipale).
Subvention aux associations	Permet de mesurer l'impact du soutien aux associations locales.
Subvention au CCAS ou autre budget annexe	Permet de mesurer le lien et la dépendance budgétaire des autres entités de Collectivité pour rester à l'équilibre.
Contributions et contingents	Montant versé à des organismes ou établissements auxquels la collectivité adhère (SDIS, PNR, office du commerce ou de tourisme, etc.).
Locations	Permet de mesurer l'impact des biens loués par la collectivité (bâtiments, véhicules, matériel technique...) et donc mettre en évidence le coût des biens n'étant pas directement dans le patrimoine de la Collectivité.
Fêtes et cérémonies	Montants engagés pour l'organisation de fêtes et cérémonies.
Atténuations de produits / FNGIR / FPIC / DILICO	Permet de connaître l'impact des ponctions opérées au titre de la péréquation.
Indemnités des élus	Permet de nuancer et d'objectiver le poids réel de cette dépense.
Impression et conception des documents de communication	Peut être utile pour mesurer le coût des prestations de communication externalisées.
Déficit d'un budget annexe	Permet d'anticiper le versement éventuel lié au déficit d'un budget annexe (lotissement, exploitation forestière...).
Dépenses exceptionnelles	Montant des dépenses non récurrentes, qu'il n'est pas toujours pertinent de détailler davantage.
Autres dépenses réelles de fonctionnement	Poste regroupant les dépenses courantes des services municipaux qu'il n'est pas utile de flécher en analyse financière pure, mais plutôt dans une logique de conception et de suivi du budget avec les responsables de services

**Focus complémentaire pour les EPCI**

<b>Dépenses à analyser (spécifique EPCI)</b>	<b>Commentaire</b>
Versement de l'attribution de compensation aux communes	Issue du transfert de produits et de charges entre les communes et l'intercommunalité. L'AC compense la perte de fiscalité transférée aux EPCI suite à plusieurs réformes, notamment celles relatives à la fiscalité des entreprises. C'est donc une recette pour les Communes. Ce volet peut

Dépenses à analyser (spécifique EPCI)	Commentaire
	devenir une dépense pour les communes si elle devient négative après des transferts de charges et compétences.
Prestations externalisées	Entretien des cours d'eau, transports, entretien des parcs d'activité...
Subventions à des tiers	Aides à l'habitat, aides économiques, etc.

### Exemple de recettes de fonctionnement à prendre en compte dans l'analyse

Recettes à analyser	Commentaire
Taxe foncière et taxe d'habitation	La taxe foncière est le principal produit des communes. À suivre en proportion des recettes totales de fonctionnement. La taxe d'habitation concerne les résidences secondaires ou logements vacants.
Autres impôts et taxes	Inclut le versement de l'assise sur l'électricité ou d'autres taxes spécifiques perçues par la collectivité.
Dotation globale de fonctionnement	Contribution de l'État. Intéressant pour mesurer son poids réel dans le budget de la collectivité et anticiper les décisions nationales (gel, baisse...).
Produit des services aux familles	Restauration scolaire, accueil de loisirs, crèche...Suivi pertinent pour le rapprocher des poids des dépenses de fonctionnement de ces services .
Droits de mutation	Produit des "frais de notaire" sur les ventes immobilières. Volatile mais potentiellement dynamique (particulièrement pour les Communes > 5 000 hab). Pour les Communes < 5 000 hab, redistribution par les départements avec une répartition définie au niveau local.
Remboursements charges de personnel	Remboursement par la CPAM ou assurance statutaire (Absentéisme du personnel et frais médicaux). Intéressant à suivre pour mettre en corrélation avec la dépense des charges de personnel.
Revenus des immeubles et terrains	Recettes des loyers perçus (logements, entreprises, terrains agricoles...).
Attribution de compensation	Résulte des transferts de charges/produits entre commune et EPCI. Parfois, peut même devenir une <b>dépense</b> en cas d'AC négative.
Excédent budget annexe	Permet d'anticiper le reversement d'un excédent (lotissement, forêt, camping...).
Participations des partenaires	Financements externes sur les services (ex. : participation CAF, partenaires publics ou privés).
Compensations des réformes fiscales	Montants compensatoires des réformes fiscales de l'État (ex : abattements nationaux TH, TF, CFE).
Recettes exceptionnelles	Montants non récurrents, à identifier mais sans forcément les détailler dans l'analyse.
Autres recettes réelles de fonctionnement	Regroupe les recettes récurrentes qu'il n'est pas utile ou pertinent d'isoler spécifiquement.

### Focus complémentaire pour les EPCI

Recettes à analyser (EPCI)	Commentaire
Fiscalité professionnelle	CFE principalement. Permet d'identifier la part encore maîtrisée de l'EPCI (avec pouvoir de taux).

Recettes à analyser (EPCI)	Commentaire
Fraction de TVA nationale	À suivre car elle compense d'anciens produits supprimés (ex : CVAE).
TASCOM	Taxe additionnelle sur les grandes surfaces commerciales.
IFER	Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (énergie, télécom...). Produit potentiellement important pour les territoires industriels.
DCRTP	Dotations de compensation de la réforme TP. Montant à suivre car souvent en baisse progressive (Variable d'ajustement du budget de l'État).

## Exemples pour les dépenses d'investissement

Dépenses à analyser	Commentaire
Remboursement du capital de la dette	Obligatoire et déjà fléché dans le paramétrage initial d'ElanVision. Permet d'identifier l'amortissement annuel du capital emprunté.
Enveloppes récurrentes des dépenses d'investissement	Il s'agit de sommes récurrentes pour l'achat de matériel, l'équipement des services, l'entretien courant de la voirie et des bâtiments.
Grands projets	Permet de suivre les projets conséquents à venir. Il est préférable de flécher chaque projet majeur sur une ligne distincte. En revanche, dans une analyse rétrospective, il n'est pas toujours utile d'individualiser chaque opération.
Restes à réaliser des années antérieures	Correspond aux dépenses engagées sur les exercices précédents mais non encore mandatées ou payées.
Versement du fonds de concours	S'applique notamment aux EPCI qui versent des fonds de concours à leurs communes membres pour soutenir les projets locaux.
Autres dépenses d'investissement	Pour les dépenses non affectées à un poste spécifique, à agréger globalement si nécessaire.

## Exemples pour les recettes d'investissement

Recette à analyser	Commentaire
FCTVA	Obligatoire et déjà fléché dans le paramétrage initial d'ElanVision. Il s'agit du fonds de compensation de la TVA versée. En général, il couvre les dépenses d'investissement de l'année N-1. L'outil ElanVision intègre un calcul automatique pour la période prospective.
Emprunts nouveaux	Obligatoire et déjà fléché dans le paramétrage initial d'ElanVision. À intégrer dès qu'un recours à l'emprunt est envisagé sur la période.
Taxe d'aménagement – TLE	Recette de fiscalité de l'urbanisme. Très variable selon les projets locaux ; utile d'en estimer le produit pour anticiper les recettes.
Subventions d'investissement	Permet de suivre le niveau de subventions obtenues ou attendues (État, Région, Département, etc.).
Restes à réaliser – Subventions d'investissement	Recettes déjà accordées mais non encore versées à la collectivité, souvent issues d'opérations pluriannuelles.
Autres recettes d'investissement	Regroupe toutes les autres recettes non isolées, à suivre globalement si besoin.

